

Motion votée à l'unanimité par le Congrès de l'Ecole Moderne

Le Congrès de l'Ecole Moderne Française, réuni à Nantes le 17 avril 1957,

— salue les cheminots pour la lutte qu'ils ont engagée en vue de la défense de leurs conditions de vie ;

— leur adresse ses vives félicitations pour l'unité qu'ils ont su réaliser, élément déterminant dans la voie du succès ;

— considère que leur action est profitable à tous les travailleurs du secteur semi-public, à tous les fonctionnaires et à l'ensemble de la classe ouvrière.

— souhaite que toutes les organisations de fonctionnaires et en particulier celles de l'enseignement suivent cet exemple, s'unissent par-dessus les tendances divergentes et les différentes affiliations afin de promouvoir un vaste mouvement des travailleurs de la fonction publique pour obtenir une revalorisation de tous les traitements, en fonction du coût réel de la vie.

Destinataires :

- 1) U.D. des Syndicats C.G.T. de la Loire Atlantique.
- 2) U.D. des Syndicats F.O. de la Loire Atlantique.
- 3) U.D. des Syndicats C.F.T.C. de la Loire Atlantique.
- 5) S.N.I. Nantes.
- 6) Presse régionale.